



LAURÉAT
PRIX RÉGIONAL
2025



LE BOIS DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

CONSTRUCTIONS EXEMPLAIRES À MARTOT (27) ET CANTELEU (76)

N°2



LAURÉAT
PRIX RÉGIONAL
2025

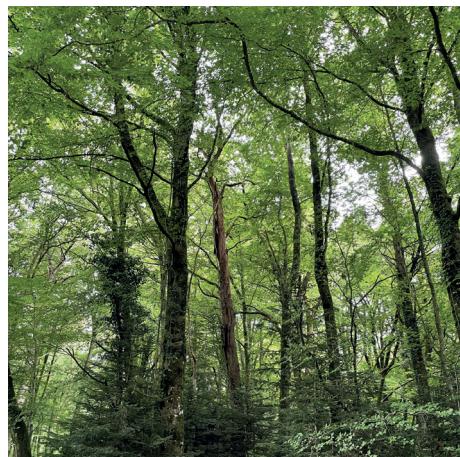
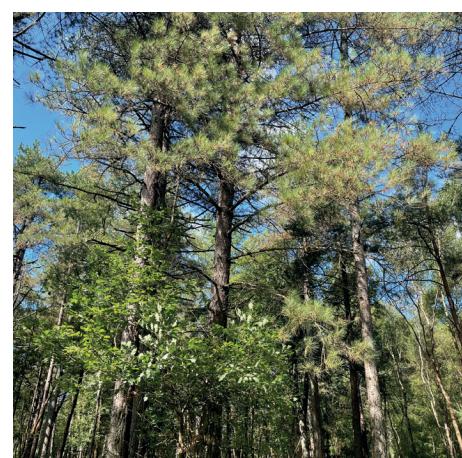
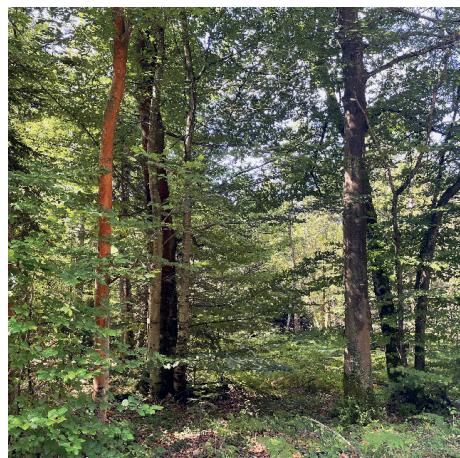


Collectivités
forestières
Normandie



Pacte
bois-
biosourcés

propulsé par le réseau FIBOIS



Crédits photos : Fibois Normandie / Arpe Normandie - Forêt de Gouffern-en-Auge,
Forêt de la Londe - Rouvray, scierie de Mortrée, scierie Bellême bois, Atelier Paisant, Paille Up

ÉDITO

Présentation des projets

Promouvoir l'usage du bois dans la commande publique, c'est encourager des choix constructifs à la fois responsables et porteurs d'engagements concrets. En Normandie, de plus en plus de maîtres d'ouvrage publics s'engagent dans cette voie, avec des approches variées mais toujours soucieuses de valoriser la ressource forestière et de réduire l'empreinte environnementale des projets. Cette plaquette présente deux réalisations complémentaires : un groupe scolaire de grande envergure, utilisant du bois français dans une démarche technique maîtrisée, et un projet plus modeste mais exemplaire, intégralement réalisé en bois local – un abri et un ponton implantés en forêt domaniale. Ces deux projets illustrent la diversité des possibles : qu'il s'agisse de répondre à des besoins fonctionnels ambitieux ou de faire le choix affirmé d'une ressource locale, le bois trouve toute sa place dans la commande publique. Chaque réalisation, à son échelle, contribue à ancrer la construction bois dans les pratiques des territoires normands.

Deux projets, deux approches

Les deux réalisations présentées témoignent de démarches différentes pour intégrer la construction bois dans la commande publique.

À Canteleu, la ville a engagé un projet ambitieux de déconstruction-reconstruction pour ses deux écoles et son restaurant scolaire. L'ensemble a été conçu entièrement en structure bois, dans une logique bioclimatique exigeante (niveau E3C2, équivalent Bepos 2017). Le bois y est mobilisé à grande échelle : ossature bois, planchers CLT, isolation en laine de bois et menuiseries bois-alu donnent naissance à un ensemble chaleureux, performant et parfaitement intégré à son environnement urbain.

Dans la forêt domaniale de Bord-Louviers, l'ONF et l'Agglo Seine-Eure ont initié une commande singulière pour concevoir des abris et un ponton d'accueil, en lien direct avec le territoire. Le bois utilisé, issu de la forêt elle-même, a été sélectionné sur pied, débité sur place puis mis en oeuvre en bois vert par un charpentier local. Cette approche frugale donne naissance à des constructions durables, à faible impact, racontant à la fois le lieu, la ressource et le savoir-faire forestier.



LAURÉAT
PRIX RÉGIONAL
2025



Groupe scolaire Gustave Flaubert

Acteurs du projet

Maître d'ouvrage	Ville de Canteleu, signataire du Pacte bois et biosourcés normand
Maître d'oeuvre	Atelier TMF architectes mandataires Damien Surocca architectes
Bureau d'études structure bois	Kube Structure
Bureau d'études environnement, thermique et économiste	Echos
Bureau d'études acoustique	Agiracoustique
Charpentier	Poixblanc Charpente
Menuisier	La Fraternelle, FARS
Photographe	Antoine Mercusot

CHIFFRES CLÉS DU PROJET

Client : Ville de Canteleu

Année de livraison:
2024

Coûts

Coût global du chantier: 9 570 339 €

Coût (hors VRD) au m²: 2 569 €

Bilan

Surface du bâtiment : 3 726 m²

Volume de bois : 8 845 m³

Label et exigence :

Bepos

Effinergie 2017

E3C2



MATÉRIAUX

Structure

La structure en ossature bois supporte des planchers en CLT puis une charpente en caissons isolés avec de la laine de bois.

Menuiserie

Les menuiseries sont en mixte bois-alu pour assoir l'une des idées principales du projet : un intérieur «chaud» et accueillant avec des bois apparents et des matériaux naturels.

Finitions extérieures

Un extérieur simple et résistant aux parements minéraux : tuiles vernissées perle pour l'élémentaire et un camaïeu gris clair de brique de terre cuite en bardage pour le restaurant et la maternelle. Les menuiseries noires viennent souligner cet ensemble élégant.

Le projet consiste en la déconstruction et reconstruction des écoles élémentaire et maternelle ainsi que du restaurant scolaire.

La nouvelle entité s'intègre harmonieusement dans le quartier, en respectant les grandes directions des constructions existantes. Les volumes pliés et leurs toits ondoyants dynamisent ce quartier de tours et de barres.

Le parvis au sud de la voie naturelle distribue en toute sécurité les trois entités. Le restaurant, situé au centre, sert de lien entre les deux écoles.

L'ensemble, richement paysagé, inclut plusieurs jardins et cours, créant un nouveau paysage écologique.





LAURÉAT
PRIX RÉGIONAL
2025



Abri et ponton en forêt de Bord-Louviers

Acteurs du projet

Maître d'ouvrage	ONF Direction Territoriale, l'Agglo Seine Eure, signataire du Pacte bois et biosourcés normand
Maître d'oeuvre	agences d'architecture MWAH et PEAK
Bureau d'études structure bois	OSB
Charpentier	Le Bois à l'oeuvre
Scieur	Au Bois Des Cast'Eure
Fondation	Technopieux
Photographe	Stéphane Ruchaud

CHIFFRES CLÉS DU PROJET

Client : ONF, Agglo Seine Eure

Année de livraison:
2025

Coûts

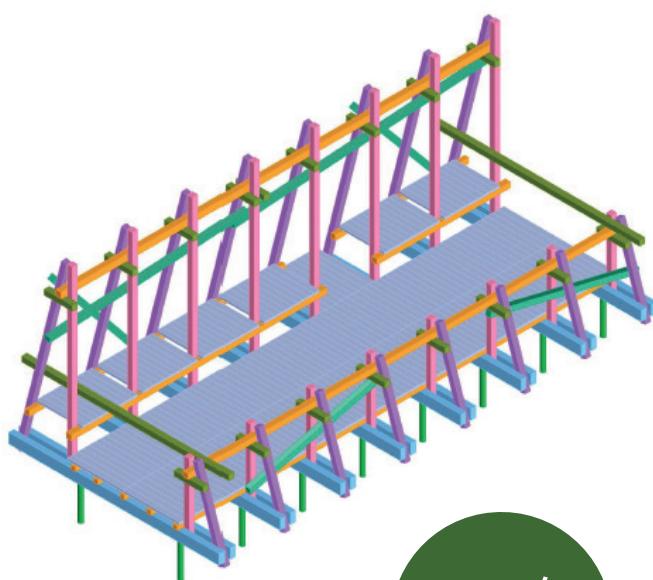
Coût global du chantier : 63 000 € HT

Bilan

Surface du bâtiment : 75 m²

Volume de bois : 7,90 m³

Peaks
MWAH



MATÉRIAUX

Structure

La légèreté de l'ouvrage est le résultat de la combinaison des fines sections de bois vert. Cette technique a permis l'utilisation immédiate des bois sans séchage après abattage et débitage des grumes.

Toiture

La couverture est réalisée en bardeaux de chêne au format de planches. Cette technique traditionnelle s'intègre parfaitement à l'écriture architecturale contemporaine.

Finitions extérieures

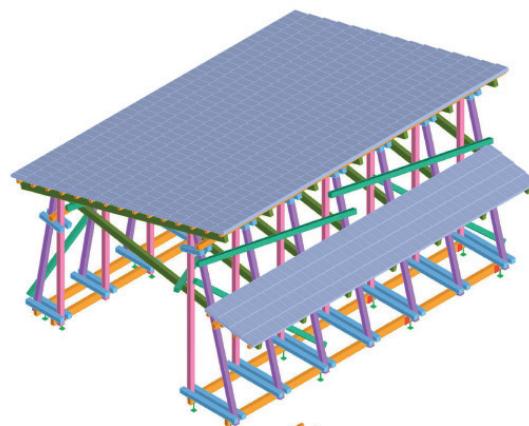
Avec le temps, au rythme des saisons et des expositions aux intempéries, le bois se patine par oxydation pour se parer d'un gris argenté homogène.

Les essences

La durabilité a guidé les choix d'essences des bois. Le chêne est un feuillu parfaitement adapté à un usage extérieur, tout comme le douglas, résineux utilisé pour les structures.

La commande concerne la réalisation de cinq aménagements destinés à accueillir le public de la forêt de Bord-Louviers.

L'ONF a fourni les grumes, qui ont été débitées sur place puis mises en oeuvre sans séchage par un charpentier local. Cette technique traditionnelle, dite du bois vert, propose une approche spécifique de l'utilisation de la matière, puisqu'elle intègre dès la conception le phénomène de fluage, c'est-à-dire les déformations du bois lors de son séchage. Les assemblages des poteaux ont ainsi été conçus sous forme de cadres rigides triangulés, permettant d'utiliser des sections réduites. Ce choix facilite à la fois la manutention et le montage sur chantier.



NOTICE ARCHITECTURALE

Raconter le monde de la sylviculture, parler véritablement «la langue des bois».

La commande de l'ONF porte sur la réalisation de cinq folies destinées à accueillir le public en forêt. L'enjeu de conception est de créer une architecture qui raconte une histoire et révèle un territoire : celui de la forêt domaniale de Bord-Louviers, envisagée comme un espace vivant.

Cette opportunité de travailler au cœur d'un domaine forestier invite à repenser nos modes de faire, pour mieux traduire le cycle de vie du bois et en restituer toute la richesse.



TECHNIQUE PROJET

Construire avec le vivant : le bois vert

La planification de l'opération ne permettant pas de stocker la ressource le temps nécessaire à son ressuyage, le choix du «bois vert» s'est imposé. Cette technique traditionnelle offre une manière différente d'employer la matière, en intégrant dès la conception le phénomène de fluage, c'est-à-dire les déformations du bois lors du séchage. Les assemblages des poteaux ont ainsi été conçus sous forme de cadres rigides triangulés, permettant d'utiliser des sections réduites (80 et 100 mm). Ce parti pris facilite à la fois la manutention et le montage sur chantier.

La commande publique, un levier pour intégrer le bois dans les projets

La commande publique représente un levier stratégique pour favoriser l'intégration du bois dans les projets portés par les maîtres d'ouvrages publics. Qu'ils s'agissent de bâtiments neufs, de réhabilitations ou d'aménagements intérieurs et extérieurs, les marchés publics offrent de nombreuses possibilités pour orienter les choix techniques, environnementaux et sociaux, sans enfreindre les règles fondamentales du Code de la commande publique.

Les trois grands principes à respecter (liberté d'accès, égalité de traitement et transparence des procédures) n'empêchent pas de formuler des ambitions fortes pour faire une place au bois, dès lors que ces objectifs sont clairement définis et bien intégrés aux documents de consultation.

Pour y parvenir, différents leviers peuvent être mobilisés à chaque étape du projet :

La programmation : Affirmer ses ambitions

Les maîtres d'ouvrages peuvent exprimer leur volonté d'intégrer une part significative de bois, privilégier des solutions bas-carbone, ou encore mentionner le recours à des essences locales. Le législateur encourage la performance environnementale des produits, et aussi les retombées locales pour les territoires.

La conception : Consolider avec des spécialistes

Il est essentiel de s'entourer d'une équipe compétente et sensibilisée aux spécificités du matériau bois. Une attention particulière portée aux systèmes constructifs, à la préfabrication et à la filière de transformation permet de mieux anticiper les contraintes du projet.

Passation de marché : Cadrer sans exclure

L'allotissement, la définition fine des critères d'analyse (performances environnementales, traçabilité géographique, qualité technique...), ainsi que l'accompagnement des entreprises en phase de réponse, facilitent l'accès aux opérateurs locaux et aux savoir-faire régionaux.

Valoriser les filières de proximité dans la commande publique

Il est interdit de spécifier une origine géographique dans un marché public car cela constituerait une discrimination fondée sur l'origine géographique contraire au principe de liberté d'accès à la commande publique. Il est cependant tout à fait possible de promouvoir les circuits courts et les filières de proximité grâce à deux approches complémentaires pouvant être mises en oeuvre :

La fourniture de bois peut être réalisée par la collectivité, y compris lorsqu'elle ne dispose pas de forêts en propre, par le biais d'achats auprès d'acteurs privés, de l'ONF, ou d'autres acteurs publics. Cette modalité garantit l'utilisation d'un bois local, issu d'une gestion durable, tout en respectant le cadre réglementaire de la commande publique.

La définition de critères environnementaux exigeants dans le marché de travaux, liés à la traçabilité, à l'empreinte carbone ou encore à l'innovation. Cette démarche permet de sélectionner des offres valorisant le bois local, à condition qu'elles soient formulées sur la base de performances ou caractéristiques objectives sans en imposer explicitement l'origine.

Photos de réalisations en bois issus de la commande publique



Pavillon Huguette Maïza - Saint-Lô (50)

Crédit photo : Département de la Manche, APM & Associés



Cité scolaire de Tourny - Vexin-sur-Epte (27)

Crédit photo : MWAH agence d'architecture, photo Grégoire Auger



Maison de la forêt - Monfiquet (14)

Crédit photo : &Sens architecture



Halle de randonneurs - Vatteville-la-Rue (76)

Crédit photo : Caux Seine AggloManche, APM & Associés



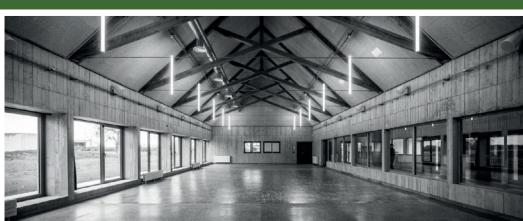
Pôle social et culturel - Cabourg (14)

Crédit photo : Lemoal Lemoal Architecture, photo Javier Callejas



Réserve naturelle du domaine de Beauguillot - Saint-Côme-du-Mont (50)

Crédit photo : Yves Pilon, architecte



Maison communale - Ivry (27)

Crédit photo : MWAH agence d'architecture, photo Grégoire Auger



Mobilier urbain Parklet - Caen (14)

Crédit photo : Caen la Mer



Pacte bois-biosourcés

propulsé par le réseau FibOIS

Les pilotes du Pacte bois et biosourcés normand



La stratégie nationale bas carbone et la RE2020 vont imposer **de nouvelles normes favorisant une construction moins carbonée**. Les matériaux bois et biosourcés représentent une partie de la solution. Le Pacte bois et biosourcés accompagne les maîtres d'ouvrage publics et privés pour se préparer sereinement à répondre à ces obligations, sans attendre le dernier moment. Reposant sur des engagements chiffrés et concrets à moyen terme, **le Pacte bois et biosourcés donne de l'élan aux ambitions des signataires**, apporte les solutions nécessaires pour transformer ces engagements en réalité.

Les signataires du Pacte bois et biosourcés s'engagent à :

1

Augmenter le pourcentage de surface de plancher en bois et biosourcés pour atteindre l'un des trois niveaux d'ambition : bronze, argent ou or, sur une ou plusieurs typologies de bâtiments.

2

Se fixer un seuil minimum de 36kg/m² de bois et biosourcés dans la construction neuve et de 10kg/m² dans la rénovation, sur la moyenne des opérations engagées.

3

Utiliser au minimum deux familles de biosourcés dans les opérations, en structure, isolation ou aménagement, sans seuil minimum pour les matériaux de la 2e famille.

4

Atteindre l'objectif de 30% de matériaux biosourcés français sur l'ensemble de la SdP construite, lissé sur une période de 4 ans.

5

Mettre en place un ensemble de moyens en interne permettant de garantir l'atteinte des engagements pris.

Engagement optionnel des signataires

6

Les signataires peuvent prendre des engagements novateurs en faveur des circuits de proximité, de l'innovation et des matériaux géosourcés.

7

Engagement des pilotes

Les pilotes du PACTE s'engagent à accompagner les signataires à atteindre leurs engagements : au travers d'ateliers, d'interventions sur des thématiques particulières demandées par l'ensemble des signataires, des visites, un pôle de ressource, l'identification d'un réseau de compétences, l'organisation de rencontres d'affaires BtoB avec des entreprises bois du territoire.

La contribution des signataires au Pacte bois et biosourcés normand est de 2 000€.
Elle permet l'accès aux ateliers, visites et accompagnement de 1er niveau.



Collectivités
forestières
Normandie



Association régionale normande représentant l'ensemble de la filière forêt-bois, rassemblant les entreprises des secteurs du bois, de la construction et de la gestion forestière, et oeuvrant au développement économique de la filière.

Interlocutrice des élus normands sur tous les sujets en lien avec la forêt et le bois, l'association accompagne les élus de manière pratique, méthodologique et juridique dans leurs projets et réflexions depuis l'émergence jusqu'à la concrétisation.

Réseau citoyen, associatif et professionnel d'acteurs qui agissent des constructions saines, écologiques, économes en énergie et à faible impact sur l'environnement.



Collectivités
forestières
Normandie

